



Notre invité

Peter Bieri

Président du Groupement promotionnel suisse pour les pompes à chaleur et président du Conseil des Etats

«A l'avenir, l'industrie privée devra s'engager davantage pour la promotion et la vente des pompes à chaleur»

Peter Bieri est président du Groupement promotionnel suisse pour les pompes à chaleur (GSP) depuis huit ans. Son statut de parlementaire lui permet de défendre au Parlement les intérêts liés à cette technique porteuse d'avenir qui doit permettre une meilleure efficacité énergétique.

D'après vous, quelle sera la place de la pompe à chaleur (PAC) dans notre avenir énergétique, notamment en regard du protocole de Kyoto ?

La Suisse a souscrit à ce protocole et nous nous sommes dès lors engagés à réduire nos émissions de CO₂ de 10%. Pour les carburants, nous avons déjà le centime climatique. Mais il faut aussi agir dans le domaine du chauffage. La PAC a une place importante à jouer dans ce contexte car 60 à 75% de l'énergie dont elle a besoin sont tirés de l'environnement, soit une énergie illimitée, propre et gratuite. Ainsi l'énergie restante consommée par la PAC (électricité) est produite essentiellement en Suisse et ne dépend pas de l'étranger, contrairement au pétrole ou au gaz. Lors des discussions sur la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) et la taxe CO₂, la PAC se trouvait au cœur des débats. Les politiciens réalisent qu'on peut résoudre une partie des problèmes énergétiques avec cette technique, car elle permet une meilleure efficacité énergétique que d'autres énergies. C'est aussi la raison de mon engagement dans le GSP, car la promotion de la PAC doit aussi pouvoir compter sur des appuis, notamment politiques.

La PAC est-elle assez soutenue par les électriciens ?

Les Überlandswerke (ATEL, BKW, CKW, EGL, EOS et NOK) s'engagent dans notre association et nous soutiennent dans la formation et dans les affaires techniques. Le fait que les entreprises électriques de Suisse romande soutiennent la PAC me réjouit aussi. D'un côté, nous sommes clients de ces entreprises, car la PAC a besoin d'énergie électrique, et de l'autre, nous avons besoin d'un soutien idéologique et financier de leur part.

Jusqu'à présent, le sponsor principal du GSP était la Confédération. L'industrie privée a dès lors tendance à se retirer. Or, dans le futur marché de l'électricité, les entreprises électriques devront s'engager davantage afin de vendre de l'électricité aux privés, même si certaines contributions resteront aux mains publiques comme la formation, les normes, les centres de test. Entreprises privées et fabricants auront un rôle primordial à jouer dans la promotion et la vente de PAC.

L'aide étatique aux PAC et à leur promotion baisse régulièrement. Cela a-t-il une influence sur le marché de la PAC ?

L'investissement dans les PAC est à long

terme. L'aide de la Confédération est essentielle et le restera dans certains domaines, même si les crédits diminuent, comme dans tous les autres domaines du programme SuisseEnergie. Cependant, la PAC est à présent bien implantée en Suisse et le domaine privé, en particulier les entreprises électriques, doit prendre le relais, car il profite directement du développement des PAC et de leur consommation d'électricité.

Comment se fait-il que la PAC ne soit pas autant soutenue au niveau législatif que les énergies renouvelables qui bénéficient, grâce à la LApEI, d'un subventionnement ?

La différence réside dans le fait que la PAC ne produit pas de l'électricité renouvelable mais en consomme pour produire du chauffage. Ainsi, la PAC ne bénéficie d'aucun financement dans le cadre de la loi, car le mécanisme ne le permet pas.

PAC et compensation CO₂: comment voyez-vous les prochaines étapes ?

La problématique du CO₂ concerne le pétrole, le gaz et le charbon, pas l'énergie nucléaire qui produit 40% de notre électricité. L'une des pistes pour résoudre cette problématique est d'éviter de produire du CO₂. La PAC, dans

entretien

des électriciens romands

ce contexte, représente une des solutions. Une maison individuelle équipée d'une pompe à chaleur permettra d'éviter la production de 5 à 10 tonnes de CO₂ par an par rapport à une maison chauffée au mazout.

Le point ouvert est de savoir si les centrales à gaz, qui devront être construites ces prochaines années pour éviter une pénurie d'approvisionnement en électricité, devront avoir une compensation complète ou partielle par rapport à leur production de CO₂. La PAC pourrait bénéficier de cette obligation de compensation.

Comment expliquer le succès de la PAC en Suisse par rapport à d'autres pays ?

Il existe plusieurs raisons :

- De bonnes conditions pour la recherche permettant d'acquérir d'excellentes connaissances techniques dans le cadre des écoles polytechniques et des hautes écoles professionnelles.
- Une indépendance énergétique totale, contrairement au mazout et au gaz.
- Un standard de vie élevé impliquant une meilleure sensibilisation aux questions environnementales.

Que fait concrètement le GSP pour la promotion de la PAC en Suisse ?

- La promotion par le biais d'informations que les différents bureaux du GSP (Berne, Lausanne, Tessin) fournissent aux propriétaires.
- La mise sur pied de cours de formation et de formation continue.
- Les essais de qualité des machines et des sondes.
- Un engagement au niveau international.

Le GSP reste un conseiller indépendant et objectif. Un docteur « pompes à chaleur » se rend également sur place pour les conseils techniques. Il faut désormais convaincre les architectes et les installateurs qui feront le relais avec les propriétaires.



Quelles sont les collaborations entre le GSP et d'autres associations aux niveaux suisse et international ?

Le GSP est membre de l'Agence pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (AEE) au niveau national. Au niveau européen, il est membre de la European Heat Pump Association EHPA. C'est une chance de pouvoir apporter dans cette association les expériences et les idées de la Suisse qui se situe en excellente position au niveau international. D'autres pays ont même copié nos normes nationales et nos prescriptions.

Quel rôle a joué le GSP dans les processus de certifications ?

Le GSP est l'organisation centrale et compétente pour les certificats. Grâce à son savoir-faire, il a collaboré à la mise sur pied des normes techniques et des standards au niveau international.

Quelles sont les relations entre le GSP et l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) ?

L'OFEN a le devoir d'assurer pour le marché de l'énergie une stratégie orientée vers l'avenir et dans le respect de l'environnement. Dans ce cadre, il soutient les activités du GSP, dont il est très satisfait. Il faut mentionner qu'à la contribution de l'OFEN s'ajoute une contribution au moins équivalente de la part des membres du GSP. Nous recevons à présent environ 800 000 francs par an de la Confédération.

l'entretien

des électriciens romands

En tant que parlementaire, quelle influence avez-vous sur vos collègues politiciens par rapport à ce thème ?

Il faut rester modeste. En plus, en tant que président du Conseil des Etats, je ne peux plus m'engager dans les discussions plénières. Cependant, par rapport à la taxe CO₂, j'ai pu expliquer à mes collègues les expériences faites avec la PAC pour les convaincre de ses avantages en tant que technologie durable et tournée vers l'avenir. Je me suis également exprimé sur la question du budget afin de garder un financement de base. Je suis toujours à disposition pour leur fournir les informations dont ils auraient besoin.

Plusieurs parlementaires font partie de conseils d'administration de sociétés productrices d'énergie électrique ou autre énergie. Il est alors nécessaire d'avoir une personne qui puisse défendre les intérêts de la PAC au Parlement face à la concurrence.

Existe-t-il des différences sur le marché de la PAC entre Suisse romande et Suisse alémanique ?

Il n'y a pas de différences majeures entre les régions linguistiques. Certains cantons se détachent néanmoins, comme le canton de Fribourg qui joue le rôle de pionnier dans le domaine des PAC. Ces différences dépendent des connaissances des installateurs et parfois aussi du cadre législatif. Au Tessin, peu de choses ont été entreprises pour le moment. Cette situation va changer car le GSP bénéficie désormais d'une meilleure collaboration entre les trois régions linguistiques.

Il existe des différences dans les lois cantonales concernant la PAC et son utilisation. Y a-t-il un besoin d'harmonisation ?

Le fédéralisme présente aussi des désavantages. Alors que notre industrie travaille sur le niveau national mais aussi international, l'existence de lois différentes selon les cantons peut aboutir à la discrimination d'un produit. L'exclusion de la PAC des énergies renouvelables dans certaines lois cantonales relève surtout de questions idéologiques. C'est malheureux, car on exclut une technique qui vise une meilleure utilisation de l'énergie.

Quelle est la position des organisations environnementales suisses vis-à-vis de la PAC (notamment par rapport à sa consommation d'électricité) ?

J'ai de nombreuses discussions avec des politiciens de gauche, notamment les Verts et parfois des socialistes, qui reprochent à la

PAC d'utiliser de l'électricité et donc de l'énergie nucléaire. De mon côté, je vois plutôt l'avantage de prendre 60 à 75% de l'énergie de l'environnement. N'oublions pas que sur les 25 à 40% restants d'énergie électrique, seuls 40% proviennent du nucléaire, soit 10 à 15% seulement au total. Le GSP et l'économie électrique devraient mettre en place une argumentation commune afin d'expliquer cela au grand public

Quelles innovations attendez-vous dans le domaine des PAC ?

Les machines vont continuer à être développées afin d'être plus efficaces, plus petites, plus silencieuses et plus faciles d'utilisation. Le contrôle et la régulation seront de plus en plus intégrés dans des processus de régulation qui tiennent compte de l'ensemble des installations techniques d'un bâtiment. L'industrie apportera dans un proche avenir des réfrigérants (fluides frigorigènes) naturels sur le marché. La PAC deviendra ainsi encore plus respectueuse de l'environnement. Enfin, les machines pour les grandes installations et pour le marché de la rénovation sont aussi appelées à se développer.

Propos recueillis par Aurélie Moeri et Charles Garneri